

ACCÈS EN DÉCHÈTERIE



Formulaire destiné aux particuliers et aux professionnels

La Communauté de Communes de la Dombes dispose de quatre déchèteries :

Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Saint-André-de-Corcy et Villars-les-Dombes.

L'accès aux déchèteries est soumis à la présentation d'un badge. Pour en faire la demande, merci de remplir ce formulaire qui devra être accompagné **obligatoirement** :

- d'un justificatif de domicile (de moins de 6 mois).
- d'un extrait KBIS (pour les professionnels).

1 BADGE PAR FOYER OU PAR PROFESSIONNEL

- Nom : Prénom :
- Raison sociale / type d'activité :
- Téléphone : Mail :
- Adresse :
- Code postal / Commune : Type d'habitat : Collectif / Individuel
- Si habitat collectif, nom du bailleur / syndic / propriétaire :
- Justificatif de domicile présenté :
- N° de badge : Création de badge
- Renouvellement (5 €, chèque à l'ordre du Trésor Public)
- N° de SIRET (pour les professionnels) :
- Inscription au service Déchets effectuée ? : Oui / Non

Pour obtenir votre badge :

- Présenter ce formulaire et la pièce justificative lors de votre prochain passage à la déchèterie.
- **OU** adressez ces documents :
 - par courriel à service.dechets@ccdombes.fr
 - par courrier à : Communauté de Communes de la Dombes
100 avenue Foch 01400 Châtillon-sur-Chalaronne



**Tout véhicule non équipé d'un badge ne pourra pas accéder aux déchèteries.
Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte.**



Service Déchets
04 28 36 12 12
www.ccdombes.fr
www.mon servicedechets.com

 **LA DOMBES**
communauté de communes